

Mode d'emploi Bilan infirmier - Cure antibiotique

Le Bilan Infirmier est un outil synthétique qui contribue à assurer la continuité des soins et permet de gagner du temps dans la transmission écrite des soins répétitifs. Il comporte un diagramme de soins (conformément à l'arrêté du 12 octobre 2000, article 5, relatif à la nomenclature des actes professionnels des médicaux et paramédicaux) et une zone « Remarques » destinée aux transmissions ciblées.

→ Identification des infirmier(e)s:

1. Nom, Prénom et signature :

Les noms, prénoms et signatures de tou(te)s les infirmier(e)s qui participent à la réalisation des soins doivent être indiqués ici. L'infirmier(e) ayant réalisé un soin est ensuite identifié par ses seules initiales en dernière ligne du diagramme de soins.

→ Soins :

2. Date :

Le jour de début de la cure est J 01, qu'elle soit initiée à domicile ou en hospitalisation. Dans ce dernier cas, vous pouvez barrer les cases correspondantes aux jours de traitement en milieu hospitalier et n'indiquer que l'heure de la dernière dose reçue à l'hôpital.

3. Médicaments :

Indiquez le nom et l'unité (mg ou g par exemple) du médicament injecté. La dose en chiffres est notée dans la case prévue à cet effet par l'infirmier(e) qui réalise l'injection.

4. Rinçages pulsés :

Lorsqu'est réalisé un rinçage (qui doit être pulsé), cochez la case prévue à cet effet.

5. Education :

Il s'agit d'une intervention brève d'éducation thérapeutique intégrée au soin.

→ Alertes :

Il s'agit ici de recenser tous les éléments susceptibles de perturber/interrompre la cure antibiotique à domicile. Le problème identifié doit être coché dans la case correspondante et si besoin explicité (et daté) dans les « Remarques ».

Chacun de ces événements doit amener l'infirmier(e) à **contacter la cellule de coordination le plus rapidement possible. En dehors des heures d'ouverture du réseau, il convient de se référer aux protocoles contenus dans le dossier du patient et disponibles sur le site internet afin de décider de la conduite à tenir.**

6. Aminosidémie :

Les prélèvements pour le dosage des aminosides sont réalisés à T0 (vallée) et T60 (pic). Cochez la case correspondante lors du 1^{er} prélèvement et récupérez le résultat auprès du laboratoire. Appelez la cellule de coordination pour transmettre ce résultat afin que l'éventuelle modification de dose de l'aminoside vous soit notifiée.

7. Domicile :

Le domicile du patient est inadapté si, en raison de son exigüité ou d'un manque d'hygiène par exemple, il ne permet pas la préparation/réalisation des injections dans des conditions d'asepsie rigoureuse.

8. Voie d'abord :

Tout événement concernant la voie d'abord doit être coché et explicité en « Remarques » (par exemple, notez : « J 07 : cathéter périphérique non perméable, pose de cathéter périphérique avant bras gauche, sans problème »).

9. Température :

Supérieure à 38.5°C, elle doit être cochée puis chi ffrée en « Remarques ».

10. Polypnée/Douleur :

Une augmentation de la fréquence respiratoire, une douleur (nouvelle ou ancienne non prise en charge, quel qu'en soit le siège) doivent être indiquées ici. Il peut s'agir de signes précurseurs d'une exacerbation.

11. Nausées, vomissements/Intolérance, allergie :

Ces événements doivent être cochés lorsqu'ils surviennent, puis détaillés dans leur forme et intensité en « Remarques » (par exemple, « J 04 : prurit généralisé, pas d'autre signe de réaction allergique »).

12. Autres :

Cochez cette case en cas d'interruption de la cure antibiotique pour un motif autre que « Obstruction de cathéter » ou « Réaction allergique » et précisez le en « Remarques » : Thrombose, Veinite, Septicémie, Non compliance, Hospitalisation...